

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Fiches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

PER
M-99

herbrooke.

MARS 1894

No. 11.

S



LE MESSAGER DE



SAINTE ANNE DE LA

POINTE AU PERE
RIMOUSKI

Imprimé par C. DARVEAU, Québec

AVIS.

Nos abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement, sont priés de le faire le plus tôt possible.

Les abonnés qui changent de domicile ne doivent pas oublier de nous en avvertir et de nous donner leur nouvelle adresse.

C'est faire une bonne œuvre que de propager LE MESSAGER DE SAINTE-ANNE. Toutes les familles du diocèse devraient recevoir cette bonne petite publication.

DECLARATION

Soumis aux décisions de la Sainte Eglise, et conformément au décret d'Urbain VIII, nous ne prétendons en aucune manière déterminer le véritable caractère des faits rapportés dans le *Messenger de Sainte Anne*, ni prévenir le jugement de l'autorité apostolique lorsque nous accordons à quelque personnage le titre de saint.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, format à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

LE MESSENGER
DE
SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DE PÈLERINAGE DE
SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR
L'ÉVÊQUE DE RIMOUSKI.

SOMMAIRE. — Le tombeau de sainte Anne et de saint Joachim, (suite), 213. — Bonheur de la vie des champs, 218. — Pâques, 220. — Nouvelles de Rome, 221. — Une retraite à St-Godefroi, 223. — Souvenir du 26 juillet 1893, 226 — Bulletin, 230. — Actions de grâces, 231. — Recommandations, 232, — Avis, 232.

TOMBEAU DE ST JOACHIM ET DE STE ANNE

SOUS L'ANTIQUE BASILIQUE DE STE-ANNE
A JERUSALEM.

(Suite.)

Mais il est un autre genre de démonstration plus accessible aux personnes étrangères à la Palestine. La grande église du sixième siècle ne fut jamais détruite ni par les Perses en 614, ni par les Arabes en 636, ou depuis.

Chosroès pillait les sanctuaires et incendiait les immenses basiliques dont les charpentes étaient en bois

comme le Saint-Sépulchre et Saint-Etienne. Mais en notre église moins large et voûtée en pierre dès l'origine, comment mettre le feu ? On ne brûle pas les pierres. Elle ne fut donc pas détruite par les Perses.

Aussi, quelques années après, en 636, entendons-nous le patriarche saint Sophronie chanter en beaux vers anacréontiques, le temple de la très pure Mère de Dieu, ce temple si cher, dont il désire baiser les murailles elles-mêmes.

Lors de la prise de Jérusalem en 637, Omar accorda spécialement que aucun des temples chrétiens ne serait détruit ou aliéné.

Épargnée par les invasions, ne fut-elle pas détruite par le grand tremblement de terre qui en 738 renversa tant d'églises aux environs de Jérusalem et de la région du Jourdain ?

Non, Messieurs, car peu après saint Jean Damascène prêchait dans son enceinte. Ses paroles semblaient même faire allusion à deux détails d'une certaine importance. D'abord c'est que, selon l'indication d'Antonin le Martyr, une partie de la basilique, sans doute la grande cour carrée qui précédait les basiliques grecques et qu'on nommait *atrium*, pénétrait jusque sur un des portiques de la piscine Probatique. Pareille explication fait toucher du doigt le naturel de l'apostrophe à la Probatique : "Salut, ô Probatique, temple sacré de la Mère de Dieu ! Salut, ô Probatique, maison des ancêtres de notre Reine" ! Et quand il ajoutait : " O couple heureux de chastes colombes, Joachim et Anne ! En gardant la chasteté que prescrit la nature, vous avez mérité d'obtenir de Dieu ce privilège surnaturel de donner au monde la mère de Dieu toujours vierge : " le pathétique orateur n'avait qu'à se

retourner vers l'orient : à quelques pas de l'ambon reposaient les reliques des parents de Marie dont il chantait la Nativité.

En 810, l'auteur du *Commemoratorium de Cusis Dei*, mentionne notre église avec son double cortège de clercs et de religieuses.

En 870, Bernard le Moine écrit dans son *Itinerarium* qu'elle est très grande : *ecclesia permaxima*. Sans doute l'*atrium* prolongé jusque sur un des portiques de la Béthesda, existait encore et la rendait une des quatre ou cinq grandes basiliques de la Ville Sainte.

Ensuite le collège musulman y fut établi et les croisades arrivèrent.

Ainsi, qu'on remonte ou qu'on descende du douzième au sixième siècle, l'existence de notre sanctuaire est parfaitement démontrée.

Il serait opportun de chercher l'année précise du voyage d'Antonin le Martyr, car il dit des choses fort intéressantes sur notre sanctuaire : d'abord qu'il s'étend jusque sur un des portiques de la Béthesda, ensuite que la Piscine ayant été récemment comblée en partie, pendant que l'autre partie sert à tout ce qui a besoin d'être lavé dans la ville, la puissance miraculeuse semble être passée à la basilique de Sainte-Marie : *in qua multe fiunt virtutes*. Or, Messieurs, voici en grandeur naturelle le dessin d'un pied votif trouvé jadis à Sainte-Anne et déposé par l'honorable M. Mauss au musée du Louvre, à Paris. Si la forme des lettres de l'inscription grecque ne permettait pas de faire remonter cet ex-voto à la période évangélique, alors que l'ange du Seigneur guérissait de temps en temps un infirme, on pourrait sans doute le rapporter à l'époque d'Antonin et marquer ainsi au sixième

siècle la guérison miraculeuse d'une dame romaine nommée Pompeia Lucilia, dans notre église de Sainte-Marie.

Il serait opportun, je crois, d'établir nettement l'époque du pèlerinage d'Antonin le Martyr. Ce n'est pas vers 570, mais vers 535, entre la fondation de l'hôpital fondé par Justinien à la prière de saint Sabas, et la construction de l'immense et splendide basilique dédiée par l'empereur à la Théotocos et dont Antonin ne souffle mot pour la bonne raison qu'elle n'existait point lors de son pèlerinage. Alors il deviendrait clair que l'église de Sainte-Marie près de laquelle est hébergé le pèlerin, est certainement notre vieille basilique. Par suite il serait aussi très clair que, dans sa narration qui paraît bien ordonnée pour la chronologie et la topographie, Antonin le Martyr ne dérange de leur emplacement traditionnel, ni le Prétoire, ni l'Arc de l'Ecce-Homo. Car s'il part de notre basilique, nommée alors tout court Sainte-Marie, ce pèlerin mentionne tout naturellement d'abord le Prétoire, puis l'eau qui court vers le sud (nous connaissons tous la source des Dames de Sion, la seule de Jérusalem), puis l'Arc de l'Ecce-Homo, et enfin, suivant la vallée centrale, sa descente par des degrés nombreux jusqu'à la fontaine de Siloé.

Cette preuve confirmerait la tradition au sujet de la Voie Dououreuse et assurerait à notre basilique nationale l'avantage d'avoir eu dans son voisinage le grand-hospice fondé par Justinien et desservi, je crois, par les moines arméniens du couvent des Arsacides.

Mais une question si palpitante d'intérêt ne peut être traitée comme il faut d'une manière incidente. Passons.

Pour clore la série des témoins, nous avons donc, au sixième siècle, Antonin le Martyr vers 535, Théodorus

vers 530 et un certain Virgilius découvert récemment par le cardinal Pitra et qui pourrait être de la fin du cinquième siècle. Or, chose remarquable, ces trois auteurs indiquent l'impératrice qui fonda la basilique de Saint-Etienne et n'attribuent à Euxodie aucune des autres églises vénérées et mentionnées par eux. Ne semblent-ils pas en reporter la fondation plus loin encore? Or, on trouve dans l'histoire de Jérusalem trois périodes bien distinctes de constructions religieuses avant l'arrivée des Arabes. Celle de Justinien au sixième siècle, celle de l'impératrice Eudoxie au cinquième, celle enfin de Constantin et de sainte Hélène.

Puisque les derniers témoins sont antérieurs à Justinien et qu'ils mentionnent Eudoxie seulement pour Saint-Etienne, ils semblent vraiment, par leur silence même, attribuer notre vieille basilique à la première époque de construction. Sainte Hélène ne construisit pas seulement les trois plus grandes basiliques : ses historiens disent expressément qu'elle en fit construire plusieurs autres en sa présence ou par les soins du patriarche de Jérusalem. Et s'il est vrai que les reliques de sainte Anne honorées à Constantinople, furent rapportées par sainte Hélène elle-même, il est de toute évidence qu'il faut mettre au premier rang des basiliques secondaires bâties au quatrième siècle, celle où la pieuse mère de Constantin pouvait, d'un même coup, honorer le berceau de sainte Marie Mère de Dieu, et le tombeau de ses glorieux parents, saint Joachim et sainte Anne.

(A suivre)

BONHEUR DE LA VIE DES CHAMPS.

On a dit avec beaucoup de raison que l'agriculture est la vraie nourricière des peuples, leur principale source de richesses ; c'est dans la terre que se trouve la fortune réelle d'une nation, fortune stable et certaine comme la bonté de Dieu, fortune qui ne cesse jamais complètement de se renouveler et qui subit beaucoup moins de ces désastreuses fluctuations qui affectent si souvent et si fortement le commerce et l'industrie.

C'est par elle surtout que l'homme nous apparaît comme le roi de la nature, comme un prince qui exerce sa souveraineté dans ses domaines, qui y fait chaque jour de pacifiques conquêtes et qui y affermit son incontestable domination pour la gloire du Souverain Maître et l'avantage de ses semblables (Gen. I.) D'après nos Livres Saints, c'est Dieu lui-même qui a institué l'agriculture et qui nous ordonne de l'aimer ; *Non odoris laboriosa opera et rusticationem creatam ab Altissimo* (Eccli. VII, 16) ; c'est lui qui donne au sol sa fécondité merveilleuse : fécondité qu'il accorde comme récompense de la soumission et de la fidélité. “ Le Seigneur, nous dit la Sainte Ecriture, conduit son peuple dans des lieux abondants en gras pâturages, dans une terre vaste en étendue, tranquille pour la culture et d'une admirable fertilité. ” (I Paral. IV, 40.) Et ailleurs : “ Le Seigneur vous comblera de biens dans toutes les œuvres de vos mains, dans tout ce qui naîtra de vos troupeaux, dans la fécondité de votre terre et par une grande abondance de toutes choses. ” (Deut. XXX, 9.)

C'est au souvenir de ces merveilles que le prophète Royal s'écrie : “ Seigneur que votre nom est admirable

sur toute la terre ! Qu'est-ce que l'homme pour que vous l'avez ainsi environné d'honneur et de gloire ? Vous l'avez établi comme un chef sur toute la création ; vous avez tout mis sous ses pieds, les animaux des campagnes, les oiseaux du ciel et les poissons qui parcourent les sentiers de la mer." (Ps. VIII.)

Nous n'ignorons pas, Nos Très Chers Frères, qu'une espèce de fièvre de jouissance et de liberté s'est emparée de nos populations rurales et les entraîne vers les grandes villes. On est fatigué, ennuyé de la vie simple et paisible des champs ; on se laisse séduire par le fastueux éclat de la richesse, on veut se donner plus de liberté, sortir d'une position modeste, se procurer des jouissances, être quelque chose dans le monde. On se précipite follement vers les Babylones modernes ; on cherche le bonheur, on trouve la ruine. Cette désertion des campagnes qui s'est effectuée depuis quelques années a été pour nous comme pour tous les peuples de l'Europe un immense malheur ; elle porte une grave atteinte à la prospérité publique ; elle est, surtout dans l'ordre moral, un véritable désastre. Dans les grandes villes, dans les usines, l'homme des champs se trouve bientôt en contact avec des coryphées de l'impiété, avec des cœurs pervers ; il perd peu à peu l'esprit de foi et de religion qui l'avait animé jusque là ; ses croyances et ses mœurs font un triste naufrage, et il ne recueille pour sa vieillesse que la misère et le déshonneur.

La vie de la campagne, au contraire, offre de précieux avantages au point de vue moral et religieux : elle rend l'homme meilleur, en lui conservant des mœurs simples, un cœur droit, des habitudes d'économie, le goût du travail, l'amour de la justice ; elle lui apporte la richesse sous les formes les plus variées : richesse de joie, d'union

d'affection de famille, richesse dans la modération des désirs. Laissez-nous vous dire avec un grand Docteur de l'Eglise, saint Jean Chrysostôme, que les populations agricoles vivent dans la paix et que leur existence a quelque chose de vénérable dans sa modestie ; "l'habitant des campagnes, continue-t-il, a plus de jouissances que le riche des villes : la beauté du ciel, l'éclat de la lumière, la pureté de l'air, la douceur d'un sommeil tranquille, tout lui est accordé avec une sorte de prérogative ; le Créateur semble lui donner en primeur ces vrais biens de l'ordre temporel..." Vous trouverez donc dans cette vie modeste le vrai plaisir et la sécurité, la bonne renommée et la santé, la régularité dans la conduite et de moindres dangers pour la sainteté des mœurs. (1)

(1) Extrait de la Lettre Pastorale de NN. SS. les Evêques établissant l'œuvre des Missionnaires Agricoles.

PAQUIMS.

SURREXIT ! IL EST RESSUSCITÉ !

Il est ressuscité ! C'est le grand fait historique de l'Evangile, de la Foi, de l'Eglise. *Il est ressuscité !* C'est le miracle certain, public, par lequel Dieu s'est rendu témoignage à lui-même et à son Christ. *Il est ressuscité !* C'est le mystère à la fois humain et divin qui résume tous les temps, et qui contient en germe les consommations de l'éternité. Jésus, en sortant du tombeau, entre dans sa gloire, et il y attire tous ses frères ; désormais, en Jésus, premier-né d'entre les morts, prémices de la résurrection et de la vie, tous les chrétiens sont ressuscités et vivants pour ne plus mourir. Dieu nous fait voir dans le grain

principal de sa moisson, qui est Jésus-Christ, comment il traitera tous les autres grains : *In uno principali grano datum est experimentum*, dit saint Augustin. Juge donc de toi-même, ô mon âme, d'après l'âme de Jésus ; juge de son corps d'après le corps de Jésus ; juge de ta gloire prochaine d'après la gloire de Jésus : *Primitivè Christus*.

Alleluia ! Louons Dieu, louons Dieu et notre Jésus glorifié. *Alleluia !*

NOUVELLES DE ROME

— Le 8 février, a été célébré à la Chapelle Sixtine, un service pour Pie IX. Le cardinal de Hohenlohe a dit la messe. Le Pape a donné l'absoute. A ce service assistaient les cardinaux, la cour pontificale, le corps diplomatique, l'aristocratie romaine et de nombreux étrangers.

— Les admirateurs de Pie IX ont l'intention de fêter le centenaire du vénéré Pontife qui tombe cette année le 13 mai. Encouragé par Sa Sainteté Léon XIII, un comité s'est formé à Bologne, sous la présidence du commandeur comte Acquaderni, qui a demandé au vicomte de Damas d'être son collaborateur pour la France.

La présidence d'honneur a été offerte au général baron de Charette auquel elle revenait de droit.

— Le 16 février Son Em. le cardinal Parocchi, vicaire de Sa Sainteté Léon XIII a présidé la remise solennelle qui lui a été faite de l'église Saint-Joachim. Comme on le sait, cette église a été construite avec les aumônes des fidèles du monde entier, pour être offerte au Souverain Pontife en mémoire de son jubilé épiscopal.

— Le 19 février, lundi, a eu lieu la clôture du jubilé épiscopal de Léon XIII devant plus de cinquante mille personnes et au milieu d'un grand enthousiasme. Le corps diplomatique, la noblesse et la prélature occupaient des tribunes spéciales. Vingt et un cardinaux étaient présents avec cinquante évêques.

Le Pape entra sur la *sedia gestatoria* à 9 heures, acclamé par des vivats et des applaudissements enthousiastes. La messe commença aussitôt ; à l'élévation les trompettes d'argent se firent entendre. Après la messe, le cortège se remit en marche, Léon XIII portant la tiare. Devant la Confession, d'une voix forte, Sa Sainteté donna la bénédiction solennelle à la foule encore plus enthousiasmée. Le Pape avait une mine excellente.

Le soir, les façades de Saint-Pierre et des autres églises et établissements catholiques de Rome étaient brillamment illuminées, ainsi que de nombreuses maisons particulières.

— Le comité des fêtes jubilaires a remis au Pape 727,434 francs, pour honoraire de sa messe jubilaire.

— Vendredi, le 2 mars, le Pape a reçu les félicitations du Sacré-Collège à l'occasion du 16^e anniversaire de son couronnement.

Le cardinal Monaco lu une Adresse dans laquelle Léon XIII est grandement loué et remercié surtout pour avoir favorisé les études bibliques.

Le Pape a répondu que les actes rappelés par le cardinal ne sont pas à lui, mais à l'Eglise, qui applique son action bienfaisante selon les exigences de l'époque actuelle. Et puisque, ajoute-t-il, les trésors de la divine Sagesse sont particulièrement déposés dans les Ecritures sacrées, l'Eglise,

qui en est dépositaire et légitime interprète, ne pouvait se taire devant l'agitation des études nouvelles et des tendances souvent dangereuses.

Le Saint-Père a terminé en remerciant Dieu qui le soutient dans la lutte. Il a béni les cardinaux et toute l'assistance.

Le Pape a tenu chapelle à l'occasion de l'anniversaire de son couronnement. Le Corps diplomatique, toute la cour et de nombreux étrangers remplissaient la Sixtine.

Le Pape, qui avait pris place sur la *Sedia gestatoria*, a été vivement acclamé à son passage dans les salles royale et ducale où se trouvait une foule nombreuse qui n'avait pu trouver place dans la chapelle Sixtine. Léon XIII paraissait en excellente santé.

UNE RETRAITE A ST-GODEFROI.

Un grand banquet se donnait à St-Godefroi pendant les jours du six, sept, huit, neuf du mois de mars dernier. Les conviés se rendaient en foule à l'appel de leur Vénéré Pasteur. Les fidèles, réunis dans le cénacle de la prière, attendaient, depuis huit jours, l'ouverture d'une retraite. Leurs vœux ont été exaucés. Mardi, mercredi, jeudi et vendredi étaient ces jours choisis, ces jours de salut où la foule conduite dans la solitude, se pressait dans le temple saint pour y recueillir la manne céleste si abondamment distribuée par l'ouvrier évangélique, dont la parole aussi éloquente que celle de Jean-Baptiste au désert, prêchait de cœur le repentir et le retour à Dieu.

Pendant ces jours de récollection, pas le moindre bruit ne se fit entendre, tous écoutaient avec une religieuse at-

tention les grandes vérités qui ont remué les cœurs les plus endurcis et fait pleurer les plus insensibles ! L'importance du salut, la confession, la mort, le péché mortel, l'enfer, la perte du souverain bien furent les instructions suivies et soignées qui ont ramené au bercail plusieurs brebis égarées et décidé une vocation religieuse.

Rien de plus édifiant que de voir l'esprit des gens ; vraiment c'était admirable de les voir s'approcher en si grand nombre du banquet eucharistique. Pour la première fois je remarquais deux prêtres donner ensemble la sainte communion dans l'église de St-Godefroi—je me disais tout bas : le monde s'est *doublé*, pour venir à la retraite. Devant moi plusieurs personnes, agenouillées plus d'une heure près de la demeure du Prisonnier d'Amour, priaient avec beaucoup de piété. Les allants et les venants les jetaient par terre, elles se relevaient calmes, transfigurées dans leur adoration. Je me sentais confuse, humiliée ! Dieu m'a pourtant plus favorisée qu'elles, me disais-je, et qu'ai-je fait de ses dons ? Oh ! que n'ai-je leur ferveur ! et c'était en tremblant que je m'approchais de la sainte table, espérant qu'à la fin de la retraite je serais transformée moi aussi !!! Le plus grand silence, le recueillement le plus profond faisaient de notre *synagogue* une véritable communauté religieuse—on aurait dit le jour de la Pentecôte à Jérusalem.

Ce qui m'a le plus frappée et convaincue une fois de plus de l'esprit de foi des gens, ç'a été de les voir tous venir à pied de plusieurs milles de l'église, par le mauvais temps et des chemins impossibles. Plusieurs femmes des 2ème et 3ème Rang, venaient chez moi après la grand-messe terminée à 11 heures. Paraissant être bien fatiguées, je leur dis : Vous êtes à jeun, je suppose ? — Oui,

madame, me dirent-elles ; *j'étais* parties à 3 heures à matin de chez mon vieux pour aller porter mon petit enfant de deux mois chez le sixième voisin afin de pouvoir faire nos dévotions et entendre prêcher le saint Père (nom qu'elles donnaient au Révérend Monsieur Th. Landry, curé de New-Carlisle, prédicateur de la retraite), il *parlons si ben*. — Vous retournez chez vous, leur dis-je ? — Non, madame, je *restions* pour les offices de l'après-midi. Monsieur le Curé *faisions embrasser* la relique de saint Joseph deux fois par jour, *j'en profitions* tandis que *j'étais* *entra* l'église. — Vous reviendrez demain, leur demandai-je ? — Pardon, madame, *c'étais* le tour du vieux et de la vieille demain, — et ces bonnes femmes me quittaient, heureuses et contentes de leur journée.

Le lendemain, un peu curieuse, je levai le rideau de ma fenêtre et j'apercevais à 5 heures du matin les vieux et les vieilles qui *dégingolaient*, pêle-mêle, de la concession avec leurs lanternes^s et leurs fanaux à la main — on aurait cru un incendie ou mieux encore une messe de minuit. Je riais de cœur de voir ce phénomène étrange et je me disais : ce sont les vieux et les vieilles des femmes d'hier qui viennent *embrasser* la médaille de saint Joseph et entendre prêcher le bon Père, il *parlons si ben..... si ben.....*

Vendredi, dernier jour de la retraite, l'église était aussi encombrée qu'au premier jour. Après la messe, l'apôtre des âmes, ému de bonheur et de satisfaction montait en chaire et nous donnait pour derniers conseils les moyens pratiques de persévérance. La prière, la fuite des occasions, la fréquentation des Sacraments, la dévotion à la sainte Vierge furent les armes défensives que l'Envoyé du Ciel nous remit entre les mains. Les larmes et l'émo-

tion l'empêchèrent d'achever son long préambule — Il termina par les adieux les plus déchirants.

De part et d'autre il y avait émotion et pleurs ! Enfants, adolescents, vieillards et pécheurs reçurent chacun un de ces souvenirs de mission, non pas imprimé sur des feuillets, mais dans le cœur même, car nous répétons encore aujourd'hui, sans feuille, ni livre, les avis pieux qui nous ont été donnés pendant ces jours de conversion.

La cérémonie se termina par la vénération de la relique de saint Joseph, qui fut suivie de la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement et le chant du *Te Deum*.

La foule se dispersa, chantant à son tour : Nos âmes glorifient le Seigneur et nos esprits sont ravis de joie en Dieu notre Sauveur, parce que de beaux jours viennent de s'écouler dans la maison du Bon Maître. Puisse-t-il nous faire jouir, encore dans peu, d'une retraite aussi fructueuse que celle de 1894, et nous faire correspondre fidèlement aux grâces reçues dans ces jours de salut.

UN TÉMOIN.

St-Godefroi, 16 mars, 1894.

SOUVENIR DU 26 JUILLET 1893.

La relation suivante nous est adressée par une humble femme qui, dans l'effusion de sa reconnaissance envers sainte Anne, raconte simplement la faveur dont elle a été l'objet. Nous reproduisons ce touchant récit, en conservant, autant que possible, la forme qui lui a été donnée :

“ Depuis un an, je souffrais de vomissements continuels ; j'en étais arrivée à ne prendre que du lait, et, le 29 décembre 1892, je perdis complètement la voix. D'après le médecin, j'étais atteinte de névrose cardiaque.

“ Un soir d'avril 1893, j'étais seule ; je souffrais — souffrance du corps, préoccupation d'esprit ; je demandai à sainte Anne de me prendre avec elle ou de me guérir ajoutant que, si la santé m'était rendue, j'irais en pèlerinage la remercier dans sa basilique.

“ Plus tard, pleine de confiance, je fis une neuvaine, en récitant chaque jour le *Pater*, l'*Ave* et le *Souvenez-vous* à la sainte Vierge en l'honneur de sainte Anne.

“ La guérison ne vint pas, et mes pensées ne se portaient plus vers cette bonne Mère.

“ Neuf jours avant sa fête, je promis de faire une autre neuvaine, que je commençai et que j'eus la lâcheté de ne pas continuer, soit par oubli, soit par paresse, ou grâce aux ennuis que j'éprouvais alors.

“ Le 25 juillet, je partis pour Sainte-Anne, très fatiguée, au point d'avoir la crainte de mourir en route. Lorsque j'arrivai au lieu du pèlerinage, je n'éprouvai aucune émotion, je ne pensais à rien ; je priais : c'est tout.

“ Le soir seulement, à l'église, je me sentis émue, je priai avec ferveur, j'aurais voulu ne plus quitter notre bonne Mère, à qui je racontai mes peines, mes souffrances. Je priai pour une conversion, pour tous ceux qui se recommandaient à mes prières, parents et amis, vivants et défunts.

“ A neuf heures, j'allai me reposer ; mais le sommeil ne vint pas. J'étais heureuse d'entendre les pèlerins chanter ce beau cantique :

Sainte Anne, ô bonne Mère,
Toi que nous implorons,
Entends notre prière
Et bénis tes Bretons.

“ Et je priais à chaque instant.

“ Nous voici au 26 juillet, le jour de bonheur. Levée à 4 heures moins un quart, j'allai directement à l'église. Elle était fermée. Je me promenai en disant mon chapelet, mon désir était d'entendre la messe à l'autel de sainte Anne. Quand je pus entrer, une messe était commencée à cet autel. J'assistai à celle qui se disait à celui de saint Joachim, je fis la sainte communion, et pendant mon action de grâces je me trouvais bien heureuse d'avoir reçu mon Dieu.

“ Je sortis ensuite avec quelques amies qui étaient venues me prendre. L'une d'elles me dit :

“ — Comment ! vous ne parlez pas encore ! ”

“ Cette parole me fit bien du chagrin, et à peine je pus répondre.

“ Nous commençâmes notre pèlerinage. Oh ! non, jamais, je n'ai ressenti tant de ferveur : j'avais foi et confiance, je ne pourrais exprimer ce que j'éprouvai en ce moment. Nous bûmes de l'eau à la fontaine, et nous allâmes finir notre procession aux pieds de sainte Anne.

“ Je lui parlai à cœur ouvert, je ne pensai à lui demander une guérison qu'à la dernière dizaine de mon chapelet :

“ — Si c'est votre volonté, bonne Mère, que la voix me revienne, je vous offre cette dizaine à cette intention.”

“ Je sortis ensuite, et j'achetai deux cierges, dont un pour moi. Je ne parlais pas encore.

“ Après avoir assisté à la messe célébrée par Mgr. Trégaro, au sanctuaire, nous allâmes acheter des objets de dévotion. En achetant *une sainte Anne*, je dis à l'une de mes amies :

“ — Comme elle est belle ! ”

“ — Au même moment, j'ajoutai :

“ — Ne trouvez-vous pas que je parle plus fort ? — Mais je parle, je parle ; merci, sainte Anne ! Je suis guérie. — Venez remercier sainte Anne ! ”

“ On voulut que j'allasse trouver un des chapelains pour faire connaître ma guérison. En passant devant l'autel et les saintes reliques, je criai tout haut :

“ — Merci, sainte Anne ! Je parle : vous m'avez guérie.”

“ En ce moment je ressentis dans la gorge quelque chose qu'il m'est impossible de définir, un mal cuisant, comme si un fer rouge y avait passé. Je rejetai dans mon mouchoir : depuis je n'ai rien senti.

“ A la sacristie, je donnai mon nom, j'indiquai mon mal, et je signai, ainsi que mes compagnes. On me demanda si je pouvais chanter. ” Je répondis *oui* :

Sainte Anne, ô bonne Mère,

Toi que nous implorons,

Entends notre prière

Et bénis tes Bretons.

“ Cette fois on me conduisit remercier cette bonne Mère ; je traversai la foule pour aller baiser la relique, je m'agenouillai devant sainte Anne et la remerciai de mon mieux. La procession allait commencer : on me fit sortir ; je criais toujours :

“ — Merci, sainte Anne ! vous m'avez guérie. ”

“ Dans la foule l'émotion était grande. J'ai été touchée de voir un prêtre me donner une image en disant : “ Priez pour moi, priez pour mon ministère. — Priez pour cette dame qui est malade. ”

“ Une autre dame vint à moi, m'embrassa et me dit tout bas : “ Priez pour mon fils. ”

“ Au même instant, passait la statue de sainte Anne, portée en procession. Je tombai à genoux : “ Merci, sainte Anne ! vous m'avez guérie. ”

“ Arrive Mgr l'évêque de Vannes, qui me dit : “ C'est bien, ma fille : vous avez confiance en sainte Anne, vous l'aurez bien priée, et nous allons tous la remercier ensemble. ”

“ Il me donna sa bénédiction et son anneau à baiser. Les autres évêques me donnèrent aussi leur bénédiction.

“ On voulut m'emmener alors pour me faire prendre quelques aliments ; mais je m'écriai : “ Je veux assister à la messe pour remercier sainte Anne ; je ne la verrai peut-être plus jamais. ”

“ Pendant la messe, je chantai de tout cœur pour rendre grâce à cette bonne mère. ”

Voilà le récit de notre pieuse pèlerine. Sans prétendre attribuer à cette guérison un caractère que l'Eglise

seule a le droit de déterminer, nous sommes heureux de la consigner dans nos *Annales* : cette confiance si simple et si vraie ne peut qu'être pour nos lecteurs un sujet d'édification.—(*Annales de Sainte-Anne d'Auray.*)

BULLETIN.

ŒUVRES DIOCÉSAINES. — En 1893 le diocèse de Rimouski a donné \$293.72 pour le Denier de Saint-Pierre, \$344.04 pour les Saints-Lieux, \$202.80 pour les Missions d'Afrique, \$275.29 pour les Bourses au séminaire, \$222.13 pour les Ecoles du Nord-Ouest, \$663.26 pour la Saint-François de Sales, \$486.65 pour la Propagation de la Foi et \$83.50 pour la Sainte-Enfance. Total : \$2,571.39.

Quel bien l'Evêque du diocèse ferait s'il avait à sa disposition le double de ce qui a été souscrit pour les Bourses au Séminaire, la Saint-François de Sales et la Propagation de la Foi !

RETRAITES. — Les RR. PP. St-Pierre et Pampalon, Rédemptoristes, ont prêché à la fin de février et au commencement de ce mois des retraites de huit jours à Notre-Dame de l'Île Verte et à St-Modeste.

Les RR. PP. Allard, Hoyois et Billiau, Rédemptoristes, ont aussi prêché une grande retraite de dix jours à l'Île Verte. Ces pieux exercices commencés le 4 mars se sont terminés mardi le 3.

CLÔTURE DU JUBILÉ DE S. S. LÉON XIII. — JEUDI, le 8 mars, une messe solennelle a été chantée à la cathédrale pour la clôture du jubilé épiscopal du Souverain Pontife en présence de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Rimouski, du Chapitre et des élèves du Grand et du Petit Séminaire. M. le chanoine M. Fournier a officié. Après la messe, Monseigneur a chanté le *Te Deum* d'actions de grâces.

ORDINATION. — M. J. Elzéar Roy, de ce diocèse, a été fait sous-diacre le dimanche de la Passion, à Montréal, par Sa Grandeur Mgr. Fabre. Le mardi suivant le même vénérable Prélat lui a conféré l'ordre sacré du diaconat.

Le dimanche des Rameaux, M. Roy a été fait prêtre dans sa paroisse natale, à St-Anaclet, par Sa Grandeur

Mgr. Blais. MM. les chanoines Bilodeau, Saucier, Rouleau et Sylvain, et les Révérends MM. D. Lebel, Ph. Côté, A. Poirier, S. Maheu, A. Larrivée et C. Saindon, ont assisté à cette imposante cérémonie. Il y avait église comble. M. le chanoine Rouleau a fait le sermon de circonstance.

Le lendemain le nouveau prêtre, assisté de son vénérable curé, M. le chanoine Bilodeau, a chanté sa première messe en présence d'un grand nombre de fidèles.

NOUVEAUX NOMINATIONS.—Le Rév. M. Adelme Lavoie, professeur de Belles-Lettres au Séminaire, a été nommé vicaire à Carleton, après avoir remplacé pendant quelque temps le rév. M. Ant. Chouinard, curé de St-Octave de Métis, qui a subi un traitement de quelques semaines à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Le rév. M. Elzéar J. Roy est nommé vicaire à St-Modeste en remplacement du rév. M. Emile Gauvreau qui se fait soigner à Québec pour une maladie de la gorge.

ACTIONS DE GRACES.

Guérisons et faveurs obtenues par l'intercession de sainte Anne : A. S., Anne Turcotte, M. L. et M. T., *St-Félicité*.—Dame Ephrem Bouchard, Dame Chs. Dubé, Une abonnée, A. P., Une enfant de sainte Anne, *Matane*.—Lydia Lavoie, Rév. C. A. C., *Bic*.—Une abonnée. *Taunton*.—Dame A. Dubois, *Methuen*.—Dame A. B. Roy, *St-Octave*.—Dame Placide Aspirault, Rév. L. A. Lamontagne, et James Samson, *Anse à Griffon*.—Bernard Derosebie, *Pabos*.—Une abonnée, *Grand Métis*.—Rosanna Blouin, Une abonnée, *Petit Métis*.—Dame J. P. B., *Norton Mills*.—Georgina St-Amand Conversion d'un protestant baptisé avant sa mort attribuée à sainte Anne, *Fall River*.—Pierre Dastous et A. Ross, *St-Flavie*.—Rév. H. T., *St-Mathieu*.—Une abonnée, *St-Hilaire*.—Dame Frs. Lauzier et J. G. Z. Belles-Iles, *Rimouski*.—Dame Pierre Demers, *St-Donat*.—Une abonnée, *Cedar Hall*.—Dame F. X. Parent : 4 enfants guéris de la diphtérie, *St-Luce*.—E. L. et E. C., *St-Simon*.—Delphine

Bouchard, *Fall River*. — Deux abonnées, *St.-Jean de Dieu*.
— Une abonnée, *St.-Hubert*. — Etienne Paquet, *St.-Ulric*.

RECOMMANDATIONS.

Le triomphe de l'Eglise ; la conversion des pays infidèles ; les œuvres diocésaines ; un enfant peu intelligent afin qu'il puisse faire sa 1^{ère} communion ; 2 jeunes gens en voyage ; une mère de famille malade et ses enfants qui sont d'un caractère difficile ; un enfant de mauvaise conduite et 2 autres difficiles à élever ; une jeune fille absente qui ne donne pas de ses nouvelles à ses parents ; 10 malades ; le succès d'une entreprise importante ; une famille pour obtenir l'union, des grâces spirituelles et une bonne mort ; les zélateurs et les zélatrices du *Messager* et les bienfaiteurs de l'œuvre du pèlerinage.

ABONNÉS DÉFUNTS : — Guillaume Leblanc, époux de feu M. Olympe Gagnon, décédé chez son fils le Rév. M. A. LeBlanc, au presbytère de St-Gabriel, le 5 mars à l'âge de 71 ans ; Dame Louis Blouin, décédée à Fall River, le 3 janvier ; Cordélie Jetté, décédée aussi à Fall River le 20 janvier ; Cyprien Pelletier, décédé à St-Octave, le 27 janvier ; Martial Bélanger, décédé le 8 mars, âgé de 60 ans ; Etienne Ouellet, fils, décédé le 4 mars âgé de 33 ans ; Elisée Jean, décédé le 9 mars âgé de 62 ans ; Marie Charest, décédée le 17 février, âgée de 67 ans, et Frs. Dubé, son époux, décédé le 22 février, âgé de 79 ans, tous de St-Mathieu ; Edmond Smith, âgé de 18 ans, et Hélène Côté, épouse de Julien St-Laurent, décédée à Ste-Luce, le 17 février, à l'âge de 71 ans. — R. I, P.

Les révérends Messieurs Ovide Pelletier, du diocèse de St-Hyacinthe, décédé le 28 février ; Joseph Lévesque, du diocèse de Montréal, décédé le 2 mars ; Jean-Baptiste Côté, du diocèse de Québec, décédé le 10 mars, Joseph Daignault, décédé le 14, à St-Albans, Vermont, Jean Josué Lepage, de ce diocèse, décédé le 20, à Owensville, Ohio étaient membres de la société d'une messe, section provinciale.

F. X. Ross, D., Secrétaire.

Evêché de Rimouski, 20 Mars 1894.

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

AVIS

HORAIRE DES OFFICES DU SANCTUAIRE DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

Dimanche et fêtes d'obligation : Grand'messe : 9½ hrs. En hiver 9¼ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne ; 2 hrs.

Jours ouvriers : — Dernière messe : en été 7½ hrs., en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne : 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte Anne : 50 centins pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.000 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Horaires des messes : Grand'messe \$3.00. Messes basses, 50 ots. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'*Angelus* du matin jusqu'à l'*Angelus* du soir ; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

A VENDRE.

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1^o Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2^o Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3.50, \$3.80, et \$5.00 la doz.

3^o Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4^o Coeurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 50 cts. \$1.00 et \$1.15 pièce.

5^o Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts. pièce ou \$2.60 et \$2.59 la doz.

6 Images de Ste Anne, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7^o Oratoire de Ste Anne, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8. Médailles de Ste Anne, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9^o Médailles diamantines de Ste Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièces, ou \$1.00, \$1.50 et \$2.00 la doz.

10^o Médailles de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts. pièce, ou \$1.50, \$2.00, \$3.50 et \$4.40 la doz.

11. Photographies de l'église et du presbytère de Ste Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1, grandeur de $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$ pes. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3, ou \$2.50 la doz.

No. 2, grandeur de $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$ pes. 10 cts. pièce ou 25 cts. les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'affigie dans notre sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père.

REÇU LE

3 JUIL. 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC